

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 21 (1994)
Heft: 6

Rubrik: SSE-Info

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Loi sur l'instruction des Suisses de l'étranger (LISE)

Aide financière pour les parents soucieux de l'instruction de leurs enfants

Pour les Suissesses et Suisses qui sont à l'étranger, les questions concernant la formation revêtent une grande importance. Le Secrétariat des Suisses de l'étranger (SSE) et une loi fédérale peuvent vous être utiles dans ce domaine.

Parmi les prestations de services qu'offre le SSE, le domaine de la formation est l'un des plus importants. Deux institutions rattachées au SSE s'occupent exclusivement de cela: le Comité pour écoles suisses à l'étranger et l'AJAS (cf. encadré). En vertu de la loi du 9 octobre 1987 sur l'instruction des

Suisses de l'étranger (LISE), l'AJAS reçoit une aide de la Confédération.

La LISE «a pour but de renforcer les liens qui unissent les jeunes Suisses et Suissesses de l'étranger à leur patrie, de faciliter leur accès à la formation professionnelle en Suisse et de favoriser du même coup le

rayonnement culturel de la Suisse à l'étranger». Son activité s'étend avant tout à deux domaines:

- les écoles suisses à l'étranger (cf. «Revue Suisse» 5/94)
- la formation ailleurs que dans ces écoles

Dans ce dernier domaine, il s'agit, d'une part, de conseiller les jeunes qui désirent acquérir une formation en Suisse et, d'autre part, d'apporter une aide aux communautés suisses qui s'occupent sur place de l'instruction des enfants suisses. En particulier l'article 10 de la LISE permet de verser une contribution au traitement des enseignants suisses dans les écoles de pays tiers.

Cependant, il appartient à la communauté suisse en question de prendre l'initiative; en outre, elle doit elle-même prendre à sa charge 50 pour cent au moins des frais. Pour l'année scolaire 1992/93, ce système a permis d'accorder une aide financière pour 15 enseignants dans 10 villes. Etant donné que, pour des raisons financières, il ne paraît guère possible de fonder des écoles suisses dans un avenir prochain, l'article 10 de la LISE offre aux associations de parents qui se soucient de l'instruction des

Merci à Pro Patria

Pro Patria (Don Suisse de la Fête nationale), qui a été jusqu'en 1991 le principal bailleur de fonds de l'Organisation des Suisses de l'étranger, continue à soutenir certaines institutions des Suisses de l'étranger. C'est ainsi qu'en 1993, les écoles suisses à l'étranger ont reçu 800 000 francs et qu'en 1994, un montant important a été versé au Musée des Suisses à l'étranger à Genève. L'OSE remercie Pro Patria pour le soutien apporté à la Cinquième Suisse.



Katrin Wyss, responsable du Comité pour écoles suisses à l'étranger.

enfants suisses une solution de rechange judicieuse.

Les directeurs des écoles suisses à l'étranger sont à votre disposition pour vous renseigner. Le SSE peut, lui aussi, vous aider de ses conseils. Veuillez adresser vos questions au
*Secrétariat des Suisses de l'étranger
 Alpenstrasse 26
 CH-3000 Berne 16*

RL

Camp de ski du SSE à Pâques

Sun and Fun!

Le camp de ski et de snowboard que le Secrétariat des Suisses de l'étranger organise à Pâques est garant de beaucoup de plaisir sur la neige, avec des températures printanières. Il a lieu du 14 au 23.4.95 à Grimentz. Inscriptions auprès du SSE – Service des jeunes Alpenstrasse 26 CH-3000 Berne 16

CEE et AJAS

Au service de l'instruction

Katrin Wyss travaille au Secrétariat des Suisses de l'étranger depuis 22 ans; depuis plus de dix ans, elle est responsable du Comité pour écoles suisses à l'étranger (CEE) et peut être considérée, à juste titre, comme l'âme de ces écoles. Le CEE aide les 16 écoles suisses reconnues sur le plan administratif et défend leurs intérêts en Suisse, ce qui demande du temps et des efforts, surtout en période de difficultés financières.



Eveline Hartung (à gauche) et Caroline Perren conseillent un Suisse de l'étranger qui désire acquérir une formation en Suisse. (Photos: SSE)

L'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suisses de l'étranger, plus connue sous son ancien nom d'AJAS, assure depuis plus de 30 ans le fonctionnement d'un service consultatif dans les domaines de la formation professionnelle et des études.

Caroline Perren, responsable, et sa collègue Eveline Hartung conseillent chaque année quelque 1000 jeunes qui désirent acquérir une formation en Suisse. L'AJAS est le seul centre d'information professionnelle par correspondance de Suisse; il est à la disposition des Suisses de l'étranger pour toutes les questions relatives au système éducatif en Suisse. En outre, l'AJAS défend les intérêts de la Cinquième Suisse dans les questions d'instruction. Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à:
 AJAS, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16

Association pour la promotion de l'OSE

Nouveaux membres à vie

Gertrud Knorr, Allemagne
 Verena Lüttel, Allemagne
 Margrit Lyster, Grande Bretagne
 Otto Oppiger, Allemagne
 François Porret, Zaïre
 Albert et Elisabeth Schoop, Suisse
 Paul Thévenaz, Ukraine
 Jean-Dominique Virchaux, Venezuela
 David von Wyss, Suisse